



Volontariat franco-allemand pour les établissements scolaires français

publié le 09/12/2020 - mis à jour le 19/12/2023

Informations communes aux académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers

Descriptif :

Pour accueillir un ou une volontaire allemand.e

Dans le cadre du Volontariat Franco-Allemand, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse permet à des établissements scolaires en France d'accueillir un ou une jeune volontaire en Service Civique venant d'Allemagne pour une durée de 10 mois (septembre 2024 – juin 2025).

L'objectif est simple : les volontaires travaillent avec les équipes pédagogiques des établissements et effectuent les missions qui leur sont confiées en fonction de leurs compétences et de leurs centres d'intérêt. En accord avec la personne tutrice de leur établissement, ils contribuent à la mise en place de projets culturels, sportifs, ou autre (par exemple, pour encourager les jeunes à la mobilité internationale).

Le volontariat est la possibilité, pour les établissements scolaires comme pour les volontaires, de vivre une expérience interculturelle et de faire connaissance avec la culture et la langue du pays partenaire.

Les profils des volontaires sont aussi variés que les projets que vous pouvez initier avec eux. Ils sont âgés de 18 à 25 ans, et doivent avoir des connaissances en français au moins équivalentes au niveau A2/B1 (selon le cadre européen commun de référence pour les langues).

Pour pouvoir participer au programme et accueillir une ou un volontaire d'Allemagne à la rentrée scolaire 2024-2025, les établissements intéressés sont invités à déposer leur candidature via la plateforme en ligne « [VFA@IN](#) ».

A l'issue de l'enregistrement, l'établissement candidat doit envoyer une copie de sa candidature au SRAREIC de son académie :

- [SRAREIC - Pôle territorial de Bordeaux](#)
- [SRAREIC - Pôle territorial de Limoges](#)
- [SRAREIC - Pôle territorial de Poitiers](#)

71 établissements en France seront sélectionnés pour participer au programme.

De plus amples informations se trouvent dans la notice ci-dessous ainsi que sur le site internet de l'[OFAJ](#).

 [Volontariat franco-allemand pour les établissements scolaires français](#) (PDF de 190.1 ko)
Note explicative

La date limite de candidature est fixée au 17 février 2024.

Pour mieux accompagner les (nouveaux) établissements dans la phase de candidature, l'**OFAJ propose le 17 janvier 2024 à 17 heures un webinaire** qui s'adressera à toute personne et structure intéressées par l'accueil d'un ou d'une volontaire.

L'accent sera mis sur la candidature et son contenu (entre autres : projet d'accueil, tâches et action dans l'établissement, tutorat, logement, accompagnement et intégration des volontaires).

► [Inscription](#)  au webinaire

Contact

volontariat@ofaj.org

► [Instagram](#) 



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.